

# Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre clos le

30 juin 2026

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Compte rendu de la direction .....                          | 1  |
| Déclaration de responsabilité de la direction.....          | 10 |
| États financiers intermédiaires résumés (non audités) ..... | 11 |

## Compte rendu de la direction

### Pour le trimestre clos le 30 juin 2026

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre clos le 30 juin 2026. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre clos le 30 juin 2026, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Le présent compte rendu doit également être lu conjointement avec le Rapport annuel 2026 de l'ACSTA. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont exprimés en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 26 août 2026, sauf indication contraire.

### Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

### Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les partenaires de l'ACSTA.

### Aperçu de l'organisation

Établie le 1<sup>er</sup> avril 2002, l'ACSTA est une société d'État mandataire. Elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Sa mission est de protéger le public voyageur en offrant le plus haut niveau de contrôle de sûreté aérienne.

L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sécurité dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes. Jouant un rôle central dans le système d'aviation du Canada, l'ACSTA est chargée d'exécuter les quatre activités suivantes qui sont prévues dans son mandat :

- le contrôle préembarquement (CPE) : Le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels avant leur entrée dans la zone sécurisée d'une aérogare.
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE) : Le contrôle de tous les bagages enregistrés (ou bagages de soute) des passagers afin de détecter des articles interdits, comme les explosifs, avant qu'ils soient chargés dans un aéronef.
- le contrôle des non-passagers (CNP) : Le contrôle des non-passagers, tels que le personnel navigant, le personnel de piste et les fournisseurs de services, ainsi que leurs effets personnels – y compris les véhicules et leur contenu – qui pénètrent dans les zones réglementées des principaux aéroports.

- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : La gestion du système qui utilise des lecteurs biométriques de l'iris et des empreintes digitales pour permettre aux non-passagers autorisés d'accéder aux zones réglementées de l'aéroport. L'administration aéroportuaire est l'autorité de dernière instance en matière d'accès aux zones réglementées d'un aéroport.

Outre ses activités obligatoires, l'ACSTA a également une entente avec Transports Canada (TC) pour effectuer le contrôle d'une quantité limitée de fret dans les petits aéroports dotés de capacités de contrôle, en utilisant les ressources, la technologie et les procédures existantes.

## Contexte opérationnel

### Financement gouvernemental

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports. Le gouvernement du Canada perçoit le Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (DSPTA) et finance l'ACSTA au moyen de crédits parlementaires prélevés sur le Trésor du gouvernement fédéral.

Pour l'exercice 2026-2027, l'ACSTA a obtenu un financement total de 1,302 milliard de dollars. Ce montant tient compte d'une réduction de 30,5 millions de dollars découlant de l'Examen exhaustif des dépenses (EED), ainsi que d'un financement additionnel de 3,4 millions de dollars visant à soutenir la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Conformément à l'EED, le financement de l'ACSTA a été réduit de 31,8 millions de dollars en 2027-2028, puis de 48,9 millions de dollars par année à compter de 2028-2029.

L'ACSTA continue de chercher à obtenir un financement durable à long terme afin de remplir son mandat et de poursuivre la planification des investissements ainsi que le déploiement de nouvelles technologies.

### Services de contrôle

Les statistiques tirées du système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, ainsi que d'autres sources de données, indiquent que le volume de passagers contrôlés au Canada a atteint 17,6 millions de passagers pour le trimestre clos le 30 juin 2026, comparativement à 17,2 millions de passagers pour la même période en 2025. Pour l'exercice 2026-2027, l'ACSTA prévoit une croissance du trafic passagers comparable à celle de l'exercice précédent, ce qui l'obligera à continuer de travailler en étroite collaboration avec ses fournisseurs de services de contrôle, Transports Canada (TC) et ses partenaires externes afin de soutenir l'industrie de l'aviation.

Au cours de l'exercice 2025-2026, l'ACSTA a conclu une entente avec l'Aéroport métropolitain de Montréal (MET) afin de fournir des services de contrôle de sûreté selon le principe du recouvrement des coûts, conformément au cadre établi par la *Loi sur l'ACSTA*, puisque MET n'est pas un aérodrome désigné en vertu du *Règlement sur la désignation des aéroports de l'ACSTA*. En juin 2026, l'ACSTA a commencé à offrir des services de contrôle de sûreté à MET.

## Risques et incertitudes

L'ACSTA maintient une gestion efficace des risques de l'entreprise afin de s'assurer que les risques sont identifiés, évalués et gérés de manière appropriée. Une évaluation complète des risques d'entreprise de l'Administration, des répercussions potentielles et des mesures d'atténuation est publiée dans le *Rapport annuel 2026* de l'ACSTA.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, les risques de l'ACSTA liés à l'adéquation du financement gouvernemental ainsi qu'à la disponibilité des ressources, des capacités et des compétences ont diminué. La réduction du risque associé à l'adéquation du financement gouvernemental reflète les niveaux de financement approuvés de l'ACSTA pour 2026-2027, tandis que la diminution du risque lié à la disponibilité des ressources, des capacités et des compétences reflète les progrès réalisés dans le cadre des stratégies en ressources humaines ainsi que l'amélioration des conditions du marché du travail.

Aucun autre changement important n'a été observé dans le profil de risque organisationnel.

## Analyse des résultats financiers

### État intermédiaire résumé du résultat global

La présente partie du rapport décrit les écarts principaux constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

| <b>Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global</b> |                   |                    |                  |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|------------------|----------------|
| (en milliers de dollars canadiens)<br>(non audité)                                |                   | Trimestres clos le |                  |                |
|                                                                                   |                   | 30 juin            |                  |                |
|                                                                                   | 2026              | 2025               | Écart en \$      | Écart en %     |
| <b>Charges <sup>1</sup></b>                                                       |                   |                    |                  |                |
| Services de contrôle et autres coûts connexes                                     | 239 551 \$        | 224 198 \$         | 15 353 \$        | 6,8 %          |
| Exploitation et entretien du matériel                                             | 11 740            | 12 508             | (768)            | (6,1 %)        |
| Soutien des programmes et services généraux                                       | 27 090            | 27 936             | (846)            | (3,0 %)        |
| Amortissement                                                                     | 14 412            | 13 870             | 542              | 3,9 %          |
| <b>Total des charges</b>                                                          | <b>292 793</b>    | <b>278 512</b>     | <b>14 281</b>    | <b>5,1 %</b>   |
| <b>Autres (produits) charges</b>                                                  | <b>(61)</b>       | <b>1 431</b>       | <b>(1 492)</b>   | <b>(104 %)</b> |
| <b>Performance financière avant les produits et le financement public</b>         | <b>292 732</b>    | <b>279 943</b>     | <b>12 789</b>    | <b>4,6 %</b>   |
| <b>Produits</b>                                                                   | <b>990</b>        | <b>753</b>         | <b>237</b>       | <b>31,5 %</b>  |
| <b>Financement public pour</b>                                                    |                   |                    |                  |                |
| Charges d'exploitation                                                            | 274 014           | 259 858            | 14 156           | 5,4 %          |
| Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations               | 13 491            | 13 008             | 483              | 3,7 %          |
| Paievements au titre des contrats de location                                     | 979               | 978                | 1                | 0,1 %          |
| <b>Total du financement public</b>                                                | <b>288 484</b>    | <b>273 844</b>     | <b>14 640</b>    | <b>5,3 %</b>   |
| <b>Performance financière</b>                                                     | <b>(3 258) \$</b> | <b>(5 346) \$</b>  | <b>2 088 \$</b>  | <b>39,1 %</b>  |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                         | <b>23 126</b>     | <b>9 893</b>       | <b>13 233</b>    | <b>133 %</b>   |
| <b>Résultat global total</b>                                                      | <b>19 868 \$</b>  | <b>4 547 \$</b>    | <b>15 321 \$</b> | <b>336 %</b>   |

<sup>1</sup> Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 11 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2026.

### Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 15 353 \$ (6,8 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2026, comparativement à la période correspondante de 2025. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse annuelle des taux de facturation, qui a entraîné une augmentation de 8 148 \$, ainsi qu'à l'augmentation du volume de passagers, largement stimulée par les activités liées à la Coupe du Monde de la FIFA, ce qui a nécessité l'achat d'heures de contrôle supplémentaires pour un montant de 2 308 \$. Des heures de contrôle supplémentaires ont également été achetées afin de soutenir le renforcement des mesures de contrôle de sûreté des non-passagers, pour un montant total de 2 311 \$, ainsi que pour les opérations de contrôle de sûreté offertes à l'Aéroport métropolitain de Montréal (MET) selon le principe du recouvrement des coûts, pour un montant total de 1 234 \$.

## **Autres (produits) charges**

Les autres (produits) charges ont diminué de 1 492 \$ (104 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2026, comparativement à la période correspondante de 2025. Le passage d'une situation de charges en 2025 à une situation de produits en 2026 s'explique principalement par les gains nets découlant de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers dérivés.

## **Financement public**

Le gouvernement du Canada reçoit le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et finance l'ACSTA au moyen de crédits parlementaires provenant du Trésor fédéral pour ses charges d'exploitation et ses dépenses en immobilisations. Les paiements de loyers de l'ACSTA qui sont capitalisés selon la norme IFRS 16 sont financés par les crédits pour les dépenses en immobilisations.

### **Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation**

Les montants des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation ont augmenté de 14 156 \$ (5,4 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2026, comparativement à la période correspondante de 2025. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépenses au titre des services de contrôle et autres coûts connexes, comme expliqué ci-dessus.

### **Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations**

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 483 \$ (3,7 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2026, comparativement à la période correspondante de 2025. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des charges d'amortissement.

### **Crédits parlementaires pour les paiements de loyers**

Les paiements de loyers de l'ACSTA sont généralement versés au cours du mois où les crédits parlementaires correspondants sont reçus. Il n'y a donc aucun financement public différé associé à ces dépenses.

## **Autres éléments du résultat global**

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant de modifications apportées aux hypothèses actuarielles et au rendement des actifs des régimes de retraite.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 23 126 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2026 était attribuable à un gain de réévaluation de 27 840 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Il est en partie compensé par une perte de réévaluation de 4 714 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 10 points de base entre le 31 mars 2026 et le 30 juin 2026. Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 9 893 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025 était principalement attribuable à un gain de réévaluation de 4 993 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 10 points de base entre le 31 mars 2025 et le 30 juin 2025. Il était également attribuable à un gain de réévaluation de 4 900 \$ découlant d'un taux de rendement réel des actifs du régime plus élevé que le taux utilisé dans les hypothèses de l'ACSTA.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 8 des états financiers intermédiaires résumés non audités.

## État intermédiaire résumé de la situation financière

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 juin 2026, comparativement au 31 mars 2026.

| <b>Points saillants financiers - État intermédiaire résumé de la situation financière</b> |                         |                         |                    |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|----------------|
| (en milliers de dollars canadiens)<br>(non audité)                                        | <b>30 juin<br/>2026</b> | <b>31 mars<br/>2026</b> | Écart en \$        | Écart en %     |
| Actifs courants                                                                           | 192 500 \$              | 207 162 \$              | (14 662) \$        | (7,1 %)        |
| Actifs non courants                                                                       | 562 000                 | 538 605                 | 23 395             | 4,3 %          |
| <b>Total des actifs</b>                                                                   | <b>754 500 \$</b>       | <b>745 767 \$</b>       | <b>8 733 \$</b>    | <b>1,2 %</b>   |
| Passifs courants                                                                          | 201 149 \$              | 213 332 \$              | (12 183) \$        | (5,7 %)        |
| Passifs non courants                                                                      | 460 195                 | 459 147                 | 1 048              | 0,2 %          |
| <b>Total des passifs</b>                                                                  | <b>661 344 \$</b>       | <b>672 479 \$</b>       | <b>(11 135) \$</b> | <b>(1,7 %)</b> |

### Actifs

Les actifs courants ont diminué de 14 662 \$ (7,1 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 10 174 \$ attribuable à une diminution des crédits parlementaires à recevoir et des taxes de vente recouvrables, partiellement compensée par une augmentation des créances liées aux autres services de contrôle;
- une diminution de 2 609 \$ attribuable au moment où les décaissements ont été effectués pour régler les fournisseurs de biens et de services; et
- une diminution des charges payées d'avance de 2 006 \$ en raison de l'impact de l'amortissement, moins les ajouts.

Les actifs non courants ont augmenté de 23 395 \$ (4,3 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 23 822 \$ liée au régime de retraite enregistré de l'ACSTA;
- une augmentation des actifs au titre des droits d'utilisation de 6 208 \$, principalement attribuable à des ajouts de 7 548 \$, partiellement compensés par l'amortissement. Ces ajouts comprennent notamment une modification au contrat de location des locaux de l'administration centrale de l'ACSTA; et
- une diminution de 6 635 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement attribuable à un amortissement totalisant 13 618 \$, partiellement compensée par des acquisitions totalisant 7 026 \$.

### Passifs

Les passifs courants ont diminué de 12 183 \$ (5,7 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 13 344 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs;
- une diminution de 2 145 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation principalement due à la réduction des charges payées d'avance, comme cela est indiqué ci-dessus; et

- une augmentation de 3 503 \$ attribuable à la partie courante des revenus différés liés aux autres services de contrôle.

Les passifs non courants ont augmenté de 1 048 \$ (0,2 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de la partie non courante des obligations locatives de 6 600 \$ principalement attribuable à des ajouts totalisant 7 686 \$, partiellement compensés par les paiements de location effectués au cours de la période. Ces ajouts comprennent notamment une modification au contrat de location des locaux de l'administration centrale de l'ACSTA, et
- une diminution du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations de 6 502 \$ découlant d'un amortissement du financement public différé lié aux immobilisations de 13 491 \$ dépassant les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations de 6 989 \$.

## Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Au moment de publier le présent rapport, le *Résumé du plan d'entreprise 2026-2027 à 2030-2031* n'avait pas été déposé au Parlement. Tant que ce plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts principaux entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2026-2027 à 2030-2031*.

### Utilisation des crédits parlementaires

Le tableau ci-après permet d'effectuer un rapprochement entre la performance financière avant le financement public comptabilisée selon les IFRS et des crédits parlementaires utilisés pour le financement public des charges d'exploitation.

| <b>Rapprochement de la performance financière et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation</b> |                           |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| (en milliers de dollars canadiens)                                                                                                      |                           |                   |
| (non audité)                                                                                                                            |                           |                   |
|                                                                                                                                         | <b>Trimestres clos le</b> |                   |
|                                                                                                                                         | <b>30 juin</b>            |                   |
|                                                                                                                                         | <b>2026</b>               | <b>2025</b>       |
| <b>Performance financière avant les produits et le financement public</b>                                                               | 292 732 \$                | 279 943 \$        |
| <b>Produits</b>                                                                                                                         | (990)                     | (753)             |
| <b>Performance financière avant le financement public</b>                                                                               | 291 742                   | 279 190           |
| Ajustement pour le recouvrement des coûts <sup>1</sup>                                                                                  | (1 010)                   | -                 |
| <b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>                                                                                            |                           |                   |
| Amortissement                                                                                                                           | (14 412)                  | (13 870)          |
| Charges à payer pour les frais d'employés <sup>2</sup>                                                                                  | (2 274)                   | (2 589)           |
| Charges au titre des avantages du personnel <sup>3</sup>                                                                                | (156)                     | (1 108)           |
| Charges financières sans effet sur la trésorerie liées aux contrats de location                                                         | (155)                     | (167)             |
| Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations                                                                   | (42)                      | -                 |
| Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles                                                                                | (1)                       | -                 |
| Gain (perte) de change hors trésorerie comptabilisé en performance                                                                      | 56                        | (117)             |
| Gain net (perte nette) sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés                                                             | 266                       | (1 481)           |
| <b>Crédits utilisés pour les charges d'exploitation</b>                                                                                 | <b>274 014 \$</b>         | <b>259 858 \$</b> |
| <b>Autres éléments affectant le financement</b>                                                                                         |                           |                   |
| Variation nette des charges payées d'avance et des stocks <sup>4</sup>                                                                  | (2 145)                   | (1 592)           |
| <b>Financement public des charges d'exploitation</b>                                                                                    | <b>271 869 \$</b>         | <b>258 266 \$</b> |

<sup>1</sup> Les opérations de contrôle de sûreté à MET sont fournies selon le principe du recouvrement des coûts. Les charges d'exploitation engagées ne sont pas financées au moyen de crédits parlementaires, ce qui crée un élément de rapprochement.

<sup>2</sup> Les charges à payer au titre des frais liés aux employés constituent des ajustements comptables visant à comptabiliser la rémunération variable ainsi que les vacances accumulées et utilisées jusqu'au 30 juin 2026. Ces coûts ne sont comptabilisés qu'à la fin de l'exercice, ce qui crée un élément de rapprochement au cours des périodes intermédiaires.

<sup>3</sup> Les charges au titre des avantages du personnel sont comptabilisées dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

<sup>4</sup> Les charges et les stocks payés d'avance au moyen des crédits pour les charges d'exploitation sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

## Dépenses en immobilisations

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre les dépenses en immobilisations présentées selon les IFRS et les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations.

| <b>Rapprochement des dépenses en immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations</b> |                           |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------|
| (en milliers de dollars canadiens)                                                                                                              |                           |                  |
| (non audité)                                                                                                                                    |                           |                  |
|                                                                                                                                                 | <b>Trimestres clos le</b> |                  |
|                                                                                                                                                 | <b>30 juin</b>            |                  |
|                                                                                                                                                 | <b>2026</b>               | <b>2025</b>      |
| Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs (SDE)                                                                                        | 5 783 \$                  | 14 309 \$        |
| Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs (non SDE)                                                                                | 1 243                     | 1 098            |
| Paielements de location                                                                                                                         | 979                       | 978              |
| <b>Total des dépenses en immobilisations</b>                                                                                                    | <b>8 005 \$</b>           | <b>16 385 \$</b> |
| Ajustement pour le recouvrement des coûts <sup>1</sup>                                                                                          | (37)                      | -                |
| <b>Financement public des dépenses en immobilisations et les paielements de location</b>                                                        | <b>7 968 \$</b>           | <b>16 385 \$</b> |

<sup>1</sup> L'équipement acheté pour MET est fourni selon le principe de recouvrement des coûts. Les dépenses en immobilisations engagées ne sont pas financées par des crédits parlementaires, ce qui crée un élément de rapprochement.

## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés non audités conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés non audités.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités et pour les périodes closes à ces dates.



---

Neil Parry  
Président et chef de la direction par intérim

Ottawa, Canada  
26 août 2026



---

Nancy Fitchett, CPA, CA  
Vice-présidente, Affaires organisationnelles,  
chef des services financiers et secrétaire de  
la société

Ottawa, Canada  
26 août 2026

États financiers intermédiaires résumés

## **Administration canadienne de la sûreté du transport aérien**

30 juin 2026

(non audités)

# Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

## État intermédiaire résumé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

|                                                       | 30 juin<br>2026   | 31 mars<br>2026   |
|-------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actifs</b>                                         |                   |                   |
| Actifs courants                                       |                   |                   |
| Trésorerie                                            | 15 487 \$         | 18 096 \$         |
| Clients et autres débiteurs (note 4)                  | 145 785           | 155 959           |
| Stocks                                                | 21 281            | 21 420            |
| Dépenses payées d'avance                              | 9 606             | 11 612            |
| Actifs financiers dérivés                             | 341               | 75                |
|                                                       | 192 500           | 207 162           |
| Actifs non courants                                   |                   |                   |
| Immobilisations corporelles (note 5)                  | 407 250           | 413 509           |
| Immobilisations incorporelles (note 6)                | 12 554            | 12 930            |
| Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)      | 19 533            | 13 325            |
| Actif au titre des avantages du personnel (note 8)    | 122 663           | 98 841            |
|                                                       | 562 000           | 538 605           |
| <b>Total des actifs</b>                               | <b>754 500 \$</b> | <b>745 767 \$</b> |
| <b>Passifs et capitaux propres</b>                    |                   |                   |
| Passifs courants                                      |                   |                   |
| Fournisseurs et autres créditeurs                     | 162 943 \$        | 176 287 \$        |
| Retenues de garantie                                  | 922               | 835               |
| Obligations locatives (note 7)                        | 2 894             | 3 178             |
| Financement différé lié à l'exploitation (note 10)    | 30 887            | 33 032            |
| Revenu différé - autres services de contrôle          | 3 503             | -                 |
|                                                       | 201 149           | 213 332           |
| Passifs non courants                                  |                   |                   |
| Obligations locatives (note 7)                        | 19 106            | 12 506            |
| Financement différé lié aux immobilisations (note 10) | 411 904           | 418 406           |
| Passif au titre des avantages du personnel (note 8)   | 23 055            | 22 203            |
| Revenu différé - autres services de contrôle          | 6 130             | 6 032             |
|                                                       | 460 195           | 459 147           |
| Capitaux propres                                      |                   |                   |
| Surplus accumulé                                      | 93 156            | 73 288            |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b>      | <b>754 500 \$</b> | <b>745 767 \$</b> |

Éventualités (note 9) et engagements contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

## État intermédiaire résumé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

|                                                                                | Trimestres clos le<br>30 juin |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------|
|                                                                                | 2026                          | 2025            |
| <b>Charges</b>                                                                 |                               |                 |
| Contrôle préembarquement                                                       | 181 493 \$                    | 175 060 \$      |
| Contrôle des bagages enregistrés                                               | 50 505                        | 46 250          |
| Contrôle des non-passagers                                                     | 45 245                        | 41 103          |
| Programme de carte d'identité pour les zones réglementées                      | 1 074                         | 1 067           |
| Services généraux                                                              | 14 476                        | 15 032          |
| Total des charges (note 11)                                                    | 292 793                       | 278 512         |
| <b>Autres (produits) charges</b>                                               |                               |                 |
| Charges financières                                                            | 156                           | 169             |
| Perte (gain) de change                                                         | 48                            | (219)           |
| Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles                       | 1                             | -               |
| (Gain net) perte nette sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés    | (266)                         | 1 481           |
| Total des autres (produits) charges                                            | (61)                          | 1 431           |
| Performance financière avant les produits et le financement public             | 292 732                       | 279 943         |
| <b>Produits</b>                                                                |                               |                 |
| Autres services de contrôle                                                    | 521                           | -               |
| Produits financiers                                                            | 469                           | 735             |
| Produits divers                                                                | -                             | 18              |
| Total des produits                                                             | 990                           | 753             |
| <b>Financement public pour</b>                                                 |                               |                 |
| Charges d'exploitation                                                         | 274 014                       | 259 858         |
| Amortissement du financement différé lié aux immobilisations                   | 13 491                        | 13 008          |
| Paiements au titre des contrats de location                                    | 979                           | 978             |
| Total du financement public (note 10)                                          | 288 484                       | 273 844         |
| Performance financière                                                         | (3 258) \$                    | (5 346) \$      |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                      |                               |                 |
| Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière |                               |                 |
| Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)                       | 23 126                        | 9 893           |
| <b>Résultat global total</b>                                                   | <b>19 868 \$</b>              | <b>4 547 \$</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

### État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

**Pour les trimestres clos le 30 juin :** Surplus accumulé

Solde au 31 mars 2026 73 288 \$

Performance financière (3 258)

Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8) 23 126

**Solde au 30 juin 2026 93 156 \$**

Surplus accumulé

Solde au 31 mars 2025 41 257 \$

Performance financière (5 346)

Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8) 9 893

**Solde au 30 juin 2025 45 804 \$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

## Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

|                                                                             | Trimestres clos le |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
|                                                                             | 30 juin            |                  |
|                                                                             | 2026               | 2025             |
| <b>Flux de trésorerie liés aux</b>                                          |                    |                  |
| <b>Activités d'exploitation</b>                                             |                    |                  |
| Performance financière                                                      | (3 258) \$         | (5 346) \$       |
| Éléments sans effet sur la trésorerie                                       |                    |                  |
| Amortissement (note 11)                                                     | 14 412             | 13 870           |
| Variation de l'actif/du passif net au titre des avantages du personnel      | 156                | 1 108            |
| Autres transactions sans effet sur la trésorerie                            | 42                 | -                |
| Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles                    | 1                  | -                |
| (Gain net) perte nette sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés | (266)              | 1 481            |
| Amortissement du financement différé lié aux immobilisations (note 10)      | (13 491)           | (13 008)         |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 15)                  | 1 058              | (79 549)         |
|                                                                             | (1 346)            | (81 444)         |
| <b>Activités d'investissement</b>                                           |                    |                  |
| Financement public lié aux dépenses en immobilisations                      | 16 521             | 15 022           |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles                  | (16 960)           | (13 230)         |
|                                                                             | (439)              | 1 792            |
| <b>Activités de financement</b>                                             |                    |                  |
| Paielements de capital sur les obligations locatives                        | (824)              | (823)            |
|                                                                             | (824)              | (823)            |
| Diminution de la trésorerie                                                 | (2 609)            | (80 475)         |
| Trésorerie à l'ouverture de la période                                      | 18 096             | 102 215          |
| <b>Trésorerie à la clôture de la période</b>                                | <b>15 487 \$</b>   | <b>21 740 \$</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

## 1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est une mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Le mandat de l'ACSTA est d'assurer un contrôle efficace et efficient des personnes qui accèdent aux aéronefs ou aux zones réglementées par un point de contrôle, des biens en leur possession ou sous leur contrôle et des effets personnels ou des bagages qu'elles donnent à un transporteur aérien pour le transport. L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Au cours de l'exercice 2025-2026, l'ACSTA a conclu une entente avec l'Aéroport métropolitain de Montréal (MET) visant la prestation de services de contrôle de sûreté selon un modèle de recouvrement des coûts, conformément au cadre établi par la *Loi sur l'ACSTA*, puisque MET n'est pas un aéroport désigné en vertu du *Règlement sur la désignation des aérodrômes* de l'ACSTA. En juin 2026, l'ACSTA a commencé à offrir des services de contrôle de sûreté à MET.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 26 août 2026.

## 2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle est publiée par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables : Lignes directrices GC 5200 - Rapport financier trimestriel des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Comme l'autorise l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires résumés sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans le jeu complet d'états financiers annuels audités le plus récents. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf dans les cas permis ou requis par les IFRS, et comme indiqué dans la note 3 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services à la date de la transaction.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

### 3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

#### (a) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers intermédiaires résumés en conformité avec les IFRS demande à la direction de poser des jugements, d'établir des estimations et d'avancer des hypothèses en se basant sur ce qu'elle connaît. Ces décisions affectent les montants présentés et les informations fournies dans les états financiers intermédiaires résumés et les notes complémentaires. Les résultats réels pourraient différer des jugements, des estimations et des hypothèses.

Pour établir ses estimations et avancer ses hypothèses, la direction se fonde sur de l'information venant de l'extérieur et des conditions observables, autant que possible, qui sont complétées par une analyse effectuée en interne, s'il y a lieu. Ces estimations et ces hypothèses ont été appliquées de la même manière qu'au cours des périodes antérieures. Il n'y a pas d'engagements, d'événements ou d'incertitudes susceptibles d'avoir une incidence significative, à la connaissance de la direction, sur les méthodes ou les hypothèses utilisées pour établir les estimations présentées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement par la direction, et les changements à ces estimations sont comptabilisés de manière prospective dans la période du changement, si le changement n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également concernées par le changement.

Les estimations et hypothèses essentielles utilisées pour la préparation de ces états financiers intermédiaires résumés sont notamment :

- note 3 (b), note 3(c), note 5 et note 6 – Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles

Les principales estimations utilisées pour les immobilisations corporelles concernent leur durée d'utilité et la valeur des travaux en cours. La principale estimation utilisée pour les immobilisations incorporelles concerne leur durée d'utilité. Pour établir la durée d'utilité attendue de ces actifs, l'ACSTA prend en compte l'expérience acquise du passé, les tendances observées dans son domaine d'activités et des facteurs internes, tels que l'évolution des technologies et les attentes relatives à la période de service des actifs. Des changements aux estimations de la durée d'utilité affecteraient les charges futures au titre de l'amortissement et les valeurs comptables futures des actifs. Pour déterminer la valeur des travaux en cours, l'ACSTA prend en compte les estimations fournies par des experts internes concernant l'état d'avancement d'un projet d'intégration de matériel. Des changements à l'état d'avancement affecteraient les fournisseurs et autres créditeurs et les valeurs des actifs.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

- note 3(e) et note 7 – Contrats de location

Les principales estimations utilisées pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives concernent la détermination du taux d'emprunt marginal appliqué pour calculer la valeur actualisée des paiements de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut pas être déterminé facilement. Comme l'ACSTA n'a pas de pouvoir d'emprunt et qu'en pratique, elle ne bénéficie pas de taux d'emprunt facilement observables qui ont été approuvés ou accordés par une institution financière, elle détermine son taux d'emprunt marginal en se fondant sur le taux des obligations à coupon zéro de la Banque du Canada, l'écart de crédit propre à l'ACSTA et l'écart de crédit propre aux contrats. L'écart de crédit propre à l'ACSTA, et l'écart de crédit propre aux contrats sont fondés sur la courbe de rendement accessible au public des organismes canadiens ayant une cote de la catégorie investissement. Le taux appliqué par l'ACSTA pour actualiser les paiements de location repose aussi sur la durée des contrats identifiés.

- note 3(g) et note 8 – Avantages du personnel

Les principales estimations relatives aux avantages du personnel touchent le taux d'actualisation, le taux de mortalité, le taux d'inflation, le taux d'augmentation de la rémunération à long terme et les taux d'évolution hypothétique des coûts médicaux. Pour poser ses hypothèses, l'ACSTA prend en compte l'expérience acquise du passé, l'expertise de ses actuaires et les conditions et taux actuels du marché. Des changements à ces hypothèses affecteraient les actifs et passifs au titre des régimes d'avantages du personnel, ainsi que la performance financière et les autres éléments du résultat global. Une analyse de sensibilité des changements aux principales hypothèses est présentée à la note 8.

Les jugements essentiels posés par la direction au moment de préparer les états financiers intermédiaires résumés sont notamment :

Des jugements sont requis pour déterminer le moment où les immobilisations incorporelles générées à l'interne entrent dans la phase de développement. Pour déterminer à quel moment les coûts doivent être comptabilisés comme immobilisations incorporelles, la direction pose un jugement quant au moment où les critères d'inscription à l'actif sont respectés, tel qu'il est expliqué à la note 3 c). Des changements aux jugements posés par la direction affecteraient la valeur comptable des immobilisations incorporelles ainsi que leur amortissement futur.

- note 3(e) et note 7 – Contrats de location

Il faut porter des jugements pour déterminer s'il est raisonnablement certain qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée pour les contrats qui contiennent un bail. Pour ce faire, la direction tient compte de nombreux facteurs, notamment la nature des activités de l'ACSTA, la proximité d'autres emplacements, les tendances historiques en matière de prolongation des contrats, les conditions du marché, les améliorations locatives apportées récemment et les clauses de résiliation propres aux contrats.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

Il faut porter des jugements pour déterminer si les paiements de location variables correspondent à des paiements fixes en substance. Les paiements de location fixes en substance sont des paiements qui, même si leur forme peut comporter une variabilité, sont en substance inévitables. Ces paiements sont pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative. Pour déterminer si des paiements variables sont des paiements fixes en substance, l'ACSTA examine les contrats de location en vue de déterminer la nature des paiements, plus particulièrement si des paiements sont susceptibles de faire l'objet d'ajustements en fonction des coûts engagés ou si des paiements sont fondés sur des services dont la nature est variable.

L'évaluation et la comptabilisation des produits requièrent l'utilisation d'estimations et de jugements pour établir si un contrat existe, définir les obligations de prestation, la répartition du prix de transaction et la méthode pour déterminer la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie et, donc, le calendrier de comptabilisation des produits.

Pour établir si un contrat avec un client existe aux fins de la comptabilisation des produits, l'ACSTA détermine si certains critères sont remplis, notamment s'il est plus probable qu'improbable que la contrepartie sera perçue auprès du client. Lorsqu'elle effectue cette évaluation à la passation d'un contrat avec un client, l'ACSTA tient compte de facteurs, qui peuvent inclure les résultats de la vérification de la solvabilité du client, les antécédents de crédit du client et la capacité de l'ACSTA à limiter les pertes en cessant de fournir des services en cas de non-paiement.

La nature de la promesse contenue dans les contrats de l'ACSTA avec les autorités aéroportuaires est de fournir des services de contrôle supplémentaires dans les aéroports désignés et des services de contrôle dans les aéroports non désignés. Le contrôle consiste en différentes activités, dont aucune prise individuellement ne procure un avantage à l'administration aéroportuaire. Toutes les activités sont donc des intrants qui forment l'extrant de ces services de contrôle. Par conséquent, l'ACSTA a déterminé que la promesse contenue dans le contrat, qui est la prestation des services de contrôle pendant la durée du contrat, constitue une obligation de prestation.

La contrepartie attendue pour les services de contrôle est variable de par sa nature et exige que deux jugements clés soient portés pour pouvoir déterminer quand comptabiliser les produits :

### **(b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel de contrôle, le matériel pour l'utilisation de la CIZR, le matériel informatique, électronique et autre, les améliorations locatives et les travaux en cours.

### **Comptabilisation et évaluation**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, après déduction du cumul des amortissements, à l'exception des travaux en cours qui sont comptabilisés au coût, mais dont l'amortissement ne débute qu'au moment où l'actif est prêt à être mis en service. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition et à l'installation des immobilisations corporelles, y compris les coûts d'intégration rattachés à leur installation dans les aéroports pour les amener dans l'état où ils doivent se trouver aux fins de leur utilisation prévue. Ces coûts comprennent des systèmes de convoyeur, plateformes et autres structures requis pour relier le matériel de contrôle aux infrastructures aéroportuaires.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Les gains réalisés et les pertes subies à la sortie d'une immobilisation corporelle, qui sont comptabilisés dans la performance financière, sont déterminés en faisant la différence entre le produit obtenu de la sortie, le cas échéant, et la valeur comptable.

### Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont incorporés à la valeur comptable des immobilisations corporelles ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, seulement s'il est probable que l'ACSTA bénéficie d'avantages économiques futurs associés à cet élément et que le coût de l'élément puisse être évalué de façon fiable. Les coûts de l'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la performance financière au moment où ils sont engagés.

### Amortissement

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles.

| Catégories d'actif                            | Durée d'utilité |
|-----------------------------------------------|-----------------|
| Matériel de CPE                               | 10 à 15 ans     |
| Matériel de CBE                               | 10 à 15 ans     |
| Matériel de CNP                               | 10 à 15 ans     |
| Matériel pour l'utilisation de la CIZR        | 5 ans           |
| Matériels informatique, électronique et autre | 5 à 10 ans      |

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité estimée des améliorations locatives.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, et les valeurs résiduelles sont examinées au moins une fois par année.

### (c) Immobilisations incorporelles

Le coût attribuable à l'achat et à la préparation, en vue de leur utilisation, de licences d'utilisation de logiciels acquises séparément est inscrit à l'actif.

Certains coûts relatifs au développement de logiciels qui seront utilisés à l'interne ou qui serviront à fournir des services de contrôle sont inscrits à l'actif une fois qu'un projet a dépassé la phase préliminaire de la conception et a atteint la phase de développement. Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception et à la mise à l'essai de logiciels identifiables et uniques qui sont contrôlés par l'ACSTA sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique de l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service est démontrée;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de le mettre en service;
- la capacité d'utiliser le logiciel est démontrée;

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

- la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables peut être démontrée;
- des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement du logiciel et le mettre en service sont disponibles;
- les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement peuvent être évaluées avec fiabilité.

Les coûts incorporables dans le coût d'un actif comprennent les coûts internes et externes, mais sont limités à ceux qui sont directement attribuables au projet. Tous les autres coûts relatifs au développement ou à l'entretien de logiciels sont comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie de cinq à quinze ans.

### (d) Dépréciation

Les actifs de l'ACSTA ne génèrent pas de flux de trésorerie. Au contraire, tous les actifs interagissent pour appuyer les activités obligatoires de l'ACSTA, qui sont principalement financées par des crédits parlementaires. Les niveaux globaux des flux de trésorerie, fournis par le financement budgétaire, reflètent les exigences et les décisions en matière de politique publique. Par conséquent, l'ACSTA est considérée comme étant une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Au cours de chaque période de présentation de l'information financière, les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles de l'ACSTA sont passées en revue pour déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Les actifs sont évalués au niveau de l'UGT lorsqu'il n'est pas possible de le faire individuellement. Les immobilisations corporelles et incorporelles de l'ACSTA sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'elles ne peuvent plus contribuer à la réalisation du mandat de l'ACSTA.

### (e) Contrats de location

Les contrats sont considérés comme des contrats de location lorsqu'ils confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

#### Actifs au titre du droit d'utilisation

Les actifs au titre du droit d'utilisation de l'ACSTA sont initialement évalués au coût en fonction des éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative; et
- les paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

Un actif au titre du droit d'utilisation (DDU) est par la suite évalué au coût diminué du cumul des amortissements. La valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation peut être ajustée pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative, le cas échéant. Un actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Cette durée comprend les périodes visées par une option de prolongation lorsque l'ACSTA a la certitude raisonnable qu'elle exercera cette option.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

### Obligations locatives

Les obligations locatives de l'ACSTA sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de location qui n'ont pas encore été versés à la date de début, actualisée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, en appliquant le taux d'emprunt marginal de l'ACSTA, comme cela est indiqué dans la note 3(a).

L'écart de crédit propre à l'ACSTA et l'écart de crédit propre aux contrats sont fondés sur la courbe de rendement accessible au public des organismes canadiens ayant une cote de la catégorie investissement.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle fait l'objet d'une réévaluation dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- il y a un changement dans la durée du contrat, notamment dans l'évaluation de la certitude d'exercer une option de prolongation;
- il y a eu un changement dans les paiements en raison de la variation d'un indice ou d'un taux ou un changement dans les paiements attendus au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- un contrat de location est modifié et la modification n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct.

Selon la nature et l'utilisation de ses actifs de droits d'utilisation, l'ACSTA a classé les biens sous-jacents dans les deux catégories suivantes : espaces à bureaux et centres de données. Pour la catégorie « espaces à bureaux », l'ACSTA comptabilise les composantes locatives et toutes les composantes non locatives des contrats comme une seule composante locative. Pour les biens de la catégorie « centres de données », l'ACSTA sépare les composantes non locatives des composantes locatives et les comptabilise séparément.

L'ACSTA ne comptabilise pas les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins, ainsi que pour les contrats de location de faible valeur. De plus, l'ACSTA n'inclut pas les coûts variables liés aux contrats de location dans ses obligations locatives ni dans ses actifs au titre du droit d'utilisation. Les paiements susmentionnés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### (f) Instruments financiers

#### Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie et les comptes débiteurs liés aux autres services de contrôle. Les autres comptes débiteurs ne sont pas classés comme des actifs financiers non dérivés parce qu'ils se rapportent à des exigences législatives des gouvernements fédéral et provinciaux.

La trésorerie et les comptes débiteurs liés aux services de contrôle dans les aéroports non désignés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À chaque date de clôture, l'ACSTA évalue, de manière prospective, les pertes de crédit attendues sur tous les actifs financiers évalués au coût amorti.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

L'ACSTA décomptabilise un actif financier non dérivé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier sont soit perçus, sont arrivés à expiration ou sont transférés à une autre partie.

### Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les fournisseurs et autres créditeurs et les retenues de garantie. Ces passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement imputables. Par la suite, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'ACSTA décomptabilise un passif financier non dérivé lorsque les obligations contractuelles sont acquittées, résiliées ou expirées.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent les contrats de change à terme conclus par l'ACSTA dans le but de gérer son exposition au risque de change, en ce qui concerne sa demande de crédits parlementaires. L'ACSTA n'applique pas la comptabilité de couverture à ses instruments financiers dérivés.

## (g) Avantages du personnel

### Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel présenté à l'état intermédiaire résumé de la situation financière représentent, respectivement, l'excédent ou le déficit actuel de chacun des régimes de retraite à prestations définies et de l'autre régime à prestations définies de l'ACSTA. L'excédent ou le déficit est calculé en estimant le montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus dans l'exercice considéré et les exercices antérieurs. Les avantages futurs sont ensuite actualisés en appliquant un taux d'actualisation déterminé à la fin de la période afin d'établir leur valeur actualisée. L'obligation est constatée sur la période de service de l'employé déterminée actuariellement à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Dans la mesure où cela s'applique, la juste valeur des actifs des régimes est déduite de la valeur actualisée de l'obligation au titre des avantages futurs. Tout excédent résultant de ce calcul ne peut dépasser la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes.

Le coût des prestations définies est formé des éléments suivants :

- le coût des services;
- les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies;
- les frais administratifs;
- les réévaluations.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

Le coût des services est calculé séparément pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, et des évaluations actuarielles à des fins comptables sont établies à la clôture de chaque exercice. Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé en frais relatifs aux employés dans la performance financière. Les cotisations des membres sont comptabilisées en réduction du coût des services rendus de la période au cours de laquelle les services correspondants ont été rendus. Les frais administratifs portés en déduction des actifs des régimes au cours de la période ne comprennent pas les coûts de gestion des actifs, puisque ceux-ci sont déduits du rendement des actifs des régimes.

Le calcul des intérêts nets se fait en appliquant au passif ou à l'actif net au titre des prestations définies le taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi, compte tenu de la variation de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies attribuable aux cotisations et paiements de prestations au cours de la période.

Les intérêts nets sont comptabilisés à titre de frais relatifs aux employés dans la performance financière.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les écarts actuariels (gains ou pertes), le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des intérêts) et la variation de l'effet du plafond de l'actif (s'il y a lieu). Lorsqu'un régime capitalisé donne lieu à un actif net au titre des prestations de retraite, l'effet du plafond de l'actif pourrait être réévalué s'il est établi que l'excédent ne fournira pas d'avantages économiques futurs en ce qui concerne les coûts des services futurs. Ces avantages économiques futurs sont possibles en vertu des modalités des régimes de retraite à prestations définies de l'ACSTA, qui permettent à l'ACSTA de suspendre ses cotisations lorsque certains seuils de capitalisation sont atteints.

Les réévaluations des régimes à prestations définies sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ajoutées directement au surplus (déficit) accumulé sans être reclassées en performance financière dans une période ultérieure.

### Régime d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les cotisations de l'employeur au régime de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en frais relatifs aux employés dans la performance financière lorsque les employés ont rendu les services ouvrant droit aux cotisations.

### Indemnités de cessation d'emploi

Des indemnités de cessation d'emploi sont versées soit lorsque l'ACSTA décide de mettre fin à un emploi ou qu'un membre du personnel décide d'accepter une offre d'indemnités en échange de la cessation de son emploi. L'ACSTA comptabilise ces indemnités à la première des dates suivantes : la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités ou la date à laquelle les coûts de restructuration sont comptabilisés si les indemnités font partie d'un plan de restructuration. Si les indemnités doivent être versées plus de 12 mois après la clôture de la période, le passif est calculé en actualisant l'obligation pour déterminer sa valeur actualisée.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

### Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme, tels que les salaires, les congés annuels et les primes, sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés en charges au fur et à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs pour le montant que l'ACSTA s'attend à payer lorsqu'elle a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements du fait de services rendus par le passé par l'employé et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être établie.

### (h) Provisions et éventualités

Une provision est comptabilisée lorsque l'ACSTA a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé; qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Dans les situations où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante ou que les sorties de trésorerie ne sont pas probables, un passif éventuel est indiqué.

Les passifs éventuels peuvent résulter d'une incertitude quant à l'existence d'une obligation ou représenter un passif actuel dont le règlement n'est pas probable ou, dans de rares cas, une obligation dont le montant ne peut être évalué de manière fiable. Un passif est comptabilisé lorsque son existence est confirmée par un événement futur, que le règlement devient probable et qu'il est possible de l'évaluer de manière fiable.

### Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers demandant le paiement de contreparties monétaires. Une provision est comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'il est probable qu'un litige résultant d'événements passés donne naissance à une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable. Si l'on peut déterminer de manière raisonnable que la sortie de trésorerie associée au litige se fera dans plus de 12 mois suivant la période considérée, la provision est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif concerné.

### Coûts de démantèlement

L'ACSTA a des obligations futures liées au traitement écologique de la sortie de certains matériels de contrôle et de la remise en état, à la fin des contrats de location, de locaux loués, selon les modalités convenues. Dans la mesure où il est probable que ces obligations entraînent une sortie d'avantages économiques, l'ACSTA comptabilise une provision pour passifs au titre du démantèlement et les coûts sont comptabilisés comme partie intégrante de la valeur comptable de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité estimée de cet actif.

Étant donné la nature des provisions et éventualités, des jugements et des estimations sont nécessaires pour déterminer l'existence et le montant d'une obligation.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

### (i) Financement public

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA. Ils sont comptabilisés à titre de subventions publiques dans la performance financière sur une base systématique pour les périodes au cours desquelles l'ACSTA a passé en charges les coûts correspondants qui sont censés être compensés par les subventions.

Les crédits liés aux charges d'exploitation futures sont comptabilisés à titre de financement public différé lié aux charges d'exploitation et sont constatés dans la performance financière de l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés à titre de financement d'investissement différé et sont amortis selon les mêmes modalités que les actifs correspondants.

Lors de la sortie d'actifs amortissables financés par ces crédits, le solde du financement public différé qui est rattaché à ces actifs est comptabilisé dans la performance financière de la période au cours de laquelle la sortie a lieu.

Les crédits utilisés pour les paiements de location sont comptabilisés dans la performance financière de l'exercice au cours duquel les charges qui s'y rattachent sont engagées.

Les crédits parlementaires inutilisés à la fin de l'exercice sont périmés ou reportés aux exercices futurs.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### 4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

|                             | 30 juin<br>2026   | 31 mars<br>2026   |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Crédits parlementaires      | 129 741 \$        | 142 904 \$        |
| TPS et TVH à recouvrer      | 9 425             | 10 644            |
| Autres services de contrôle | 4 670             | 899               |
| TVP à recouvrer             | 1 949             | 1 512             |
|                             | <b>145 785 \$</b> | <b>155 959 \$</b> |

Le poste Autres services de contrôle se rapporte aux services de l'Aéroport métropolitain de Montréal (MET), fournis selon le principe du recouvrement des coûts.

### 5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

|                                             | Matériel<br>de CPE | Matériel<br>de CBE | Matériel<br>de CNP | Matériel<br>pour<br>l'utilisation<br>de la CIZR | Matériels<br>informatique,<br>électronique<br>et autre | Améliorations<br>locatives | Travaux en<br>cours | Total             |
|---------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|-------------------|
| Coût au 1 avril 2026                        | 224 882 \$         | 696 715 \$         | 22 352 \$          | 4 907 \$                                        | 31 761 \$                                              | 8 432 \$                   | 44 213 \$           | 1 033 262 \$      |
| Entrées                                     | 119                | 3 003              | (7)                | -                                               | 240                                                    | 324                        | 3 143               | 6 822             |
| Sorties/ Radiations                         | (1 003)            | (212)              | -                  | -                                               | (113)                                                  | -                          | -                   | (1 328)           |
| Transferts                                  | 6 487              | 5 946              | -                  | 410                                             | 1 930                                                  | 397                        | (15 170)            | -                 |
| Coût au 30 juin 2026                        | 230 485 \$         | 705 452 \$         | 22 345 \$          | 5 317 \$                                        | 33 818 \$                                              | 9 153 \$                   | 32 186 \$           | 1 038 756 \$      |
| Amortissement cumulé<br>au 1 avril 2026     | 119 725 \$         | 454 392 \$         | 18 196 \$          | 2 398 \$                                        | 18 638 \$                                              | 6 404 \$                   | - \$                | 619 753 \$        |
| Amortissement                               | 2 893              | 8 674              | 187                | 209                                             | 921                                                    | 154                        | -                   | 13 038            |
| Sorties/ Radiations                         | (961)              | (212)              | -                  | -                                               | (112)                                                  | -                          | -                   | (1 285)           |
| Reclassements                               | -                  | -                  | -                  | -                                               | 21                                                     | (21)                       | -                   | -                 |
| Amortissement cumulé<br>30 juin 2026        | 121 657 \$         | 462 854 \$         | 18 383 \$          | 2 607 \$                                        | 19 468 \$                                              | 6 537 \$                   | - \$                | 631 506 \$        |
| <b>Valeur comptable au<br/>30 juin 2026</b> | <b>108 828 \$</b>  | <b>242 598 \$</b>  | <b>3 962 \$</b>    | <b>2 710 \$</b>                                 | <b>14 350 \$</b>                                       | <b>2 616 \$</b>            | <b>32 186 \$</b>    | <b>407 250 \$</b> |

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### 6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

|                                         | Logiciels<br>acquis à<br>l'extérieur |           | Logiciels<br>générés à<br>l'intérieur |           | En<br>développe-<br>ment |           | Total         |           |
|-----------------------------------------|--------------------------------------|-----------|---------------------------------------|-----------|--------------------------|-----------|---------------|-----------|
| Coût au 1 avril 2026                    | 13 187                               | \$        | 17 409                                | \$        | 2 399                    | \$        | 32 995        | \$        |
| Entrées                                 | -                                    |           | 14                                    |           | 190                      |           | 204           |           |
| Transferts                              | -                                    |           | 179                                   |           | (179)                    |           | -             |           |
| Coût au 30 juin 2026                    | 13 187                               | \$        | 17 602                                | \$        | 2 410                    | \$        | 33 199        | \$        |
| Amortissement cumulé au 1 avril 2026    | 8 002                                | \$        | 12 063                                | \$        | -                        | \$        | 20 065        | \$        |
| Amortissement                           | 234                                  |           | 346                                   |           | -                        |           | 580           |           |
| Amortissement cumulé 30 juin 2026       | 8 236                                | \$        | 12 409                                | \$        | -                        | \$        | 20 645        | \$        |
| <b>Valeur comptable au 30 juin 2026</b> | <b>4 951</b>                         | <b>\$</b> | <b>5 193</b>                          | <b>\$</b> | <b>2 410</b>             | <b>\$</b> | <b>12 554</b> | <b>\$</b> |

### 7. Contrats de location

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, l'ACSTA a modifié ses contrats de location des locaux de l'administration centrale, ce qui a entraîné une augmentation des actifs liés au droit d'utilisation et du passif lié aux contrats de location.

#### Actifs au titre de droits d'utilisation

Le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation se présente comme suit :

|                              | Espaces à<br>bureaux | Centres de<br>données | Total            |
|------------------------------|----------------------|-----------------------|------------------|
| Solde au 1er avril 2026      | 13 046 \$            | 279 \$                | 13 325 \$        |
| Entrées                      | 7 548                | -                     | 7 548            |
| Diminutions                  | (546)                | -                     | (546)            |
| Amortissement                | (725)                | (69)                  | (794)            |
| <b>Solde au 30 juin 2026</b> | <b>19 323 \$</b>     | <b>210 \$</b>         | <b>19 533 \$</b> |

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### Obligations locatives

L'ACSTA a pris en compte les options de prolongation pour évaluer ses obligations locatives lorsqu'elle avait la certitude raisonnable de les exercer.

Le rapprochement des obligations locatives se présente comme suit :

|                                                         | 30 juin<br>2026  | 31 mars<br>2026  |
|---------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Solde à l'ouverture de la période                       | 15 684 \$        | 19 001 \$        |
| Entrées                                                 | 7 686            | 177              |
| Charges financières                                     | 155              | 616              |
| Paielements au titre des contrats de location (note 10) | (979)            | (3 904)          |
| Diminutions                                             | (546)            | (206)            |
| <b>Solde à la clôture de la période</b>                 | <b>22 000 \$</b> | <b>15 684 \$</b> |
| Solde à la clôture de la période                        |                  |                  |
| Partie courante                                         | 2 894 \$         | 3 178 \$         |
| Partie non courante                                     | 19 106 \$        | 12 506 \$        |

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés liés aux obligations contractuelles au titre des contrats de location.

|                  | 30 juin<br>2026  | 31 mars<br>2026  |
|------------------|------------------|------------------|
| Moins d'un an    | 3 417 \$         | 5 784 \$         |
| D'un à cinq ans  | 15 478           | 5 211            |
| Plus de cinq ans | 21 864           | 217              |
|                  | <b>40 759 \$</b> | <b>11 212 \$</b> |

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### 8. Avantages du personnel

#### Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

|                                                   | 30 juin<br>2026 | 31 mars<br>2026 |
|---------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Actif au titre des avantages du personnel</b>  |                 |                 |
| Régime de retraite enregistré (RRE)               | 118 262 \$      | 95 258 \$       |
| Régime de retraite supplémentaire (RRS)           | 4 401           | 3 583           |
|                                                   | 122 663         | 98 841          |
| <b>Passif au titre des avantages du personnel</b> |                 |                 |
| Autre régime à prestations définies (ARPD)        | (23 055)        | (22 203)        |

#### Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

|                                                                                       | Trimestres clos le 30 juin |               |               |              |               |               |               |                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|
|                                                                                       | RRE                        |               | RRS           |              | ARPD          |               | Total         |                 |
|                                                                                       | 2026                       | 2025          | 2026          | 2025         | 2026          | 2025          | 2026          | 2025            |
| <b>Coût (produit) des prestations définies comptabilisé en performance financière</b> |                            |               |               |              |               |               |               |                 |
| Coût des services rendus au cours de la période                                       | 1 103 \$                   | 1 326 \$      | 29 \$         | 36 \$        | 158 \$        | 157 \$        | 1 290 \$      | 1 519 \$        |
| Frais administratifs                                                                  | 81                         | 81            | 13            | 6            | -             | -             | 94            | 87              |
| Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies                  | 3 026                      | 2 882         | 106           | 104          | 293           | 274           | 3 425         | 3 260           |
| Produits d'intérêts sur les actifs des régimes                                        | (4 189)                    | (3 563)       | (153)         | (120)        | -             | -             | (4 342)       | (3 683)         |
|                                                                                       | <b>21 \$</b>               | <b>726 \$</b> | <b>(5) \$</b> | <b>26 \$</b> | <b>451 \$</b> | <b>431 \$</b> | <b>467 \$</b> | <b>1 183 \$</b> |

#### Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

|                                                                       |                  |                 |               |               |                 |               |                  |                 |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|------------------|-----------------|
| Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts | 27 138 \$        | 4 633 \$        | 702 \$        | 267 \$        | - \$            | - \$          | 27 840 \$        | 4 900 \$        |
| (Pertes) gains actuariels                                             | (4 113)          | 4 411           | (139)         | 155           | (462)           | 427           | (4 714)          | 4 993           |
|                                                                       | <b>23 025 \$</b> | <b>9 044 \$</b> | <b>563 \$</b> | <b>422 \$</b> | <b>(462) \$</b> | <b>427 \$</b> | <b>23 126 \$</b> | <b>9 893 \$</b> |

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, l'ACSTA a comptabilisé une charge de 442 \$ (307 \$ en 2025) pour la composante cotisations définies du RRE.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période de présentation de l'information financière. Cet examen porte habituellement sur les taux d'actualisation et le taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains ou des pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, des gains de réévaluation de 23 126 \$ ont été occasionnés par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 9,69 % par rapport au taux anticipé de 1,30 %). Cela a été partiellement compensé par une diminution du taux d'actualisation de 10 points de base (de 5,20 % au 31 mars 2026, à 5,10 % au 30 juin 2026).

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, des gains de réévaluation de 9 893 \$ ont été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 10 points de base (de 4,80 % au 31 mars 2025 à 4,90 % au 30 juin 2025). Ces gains s'expliquent également par un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui retenu dans les hypothèses de l'ACSTA pour le RRE (taux réel de 2,75 % par rapport au taux anticipé de 1,20 %).

### Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

|                                   | Trimestres clos le |              |
|-----------------------------------|--------------------|--------------|
|                                   | 30 juin            |              |
|                                   | 2026               | 2025         |
| <b>Cotisations de l'employeur</b> |                    |              |
| RRS                               | 250                | -            |
| ARPD                              | 61                 | 75           |
|                                   | <b>311 \$</b>      | <b>75 \$</b> |

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'Agence du revenu du Canada, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a exigé que l'ACSTA suspende toutes cotisations de l'employeur pour le régime de retraite enregistré (composante à prestations définies). Pour l'exercice clos le 31 mars 2027, le total des cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les volets du RRS et de l'ARPD est estimé à 766 \$.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### 9. Provisions et éventualités

Divers recours, contrôles et poursuites ont été intentés ou déposés contre l'ACSTA. En raison de leur nature, ces montants comportent de nombreuses incertitudes, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Au 30 juin 2026, aucun des éléments ci-dessus ne devrait, individuellement ou dans leur ensemble, avoir un effet négatif important sur les états financiers.

#### Provisions

Au cours de la période de trois mois clos le 30 juin 2026, aucune provision n'a été comptabilisée.

#### Éventualités – Coûts de démantèlement

Au cours de la période de trois mois clos le 30 juin 2026, il n'y a pas eu de changements importants aux passifs éventuels relatifs aux coûts de démantèlement. Pour une description de ces coûts, consulter la note 9 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

### 10. Financement public

#### Financement public différé

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2026-2027 à 2030-2031* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est actuellement pas possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. C'est pour cette raison que le rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et les crédits utilisés pour les périodes considérées :

|                                                      | Trimestres clos le |                   |
|------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|
|                                                      | 2026               | 2025              |
| Crédits parlementaires reçus                         | 275 500 \$         | 193 000 \$        |
| Montants liés aux périodes précédentes               | (124 434)          | (46 027)          |
| Crédits parlementaires à recevoir                    | 120 803            | 111 293           |
| <b>Financement public des charges d'exploitation</b> | <b>271 869 \$</b>  | <b>258 266 \$</b> |

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et les crédits utilisés :

|                                                                                        | Trimestres clos le |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
|                                                                                        | 30 juin            |                  |
|                                                                                        | 2026               | 2025             |
| Crédits parlementaires reçus                                                           | 16 521 \$          | 15 022 \$        |
| Montants liés aux périodes précédentes                                                 | (18 470)           | (13 638)         |
| Crédits parlementaires à recevoir                                                      | 8 938              | 14 023           |
| Financement public des dépenses en immobilisations                                     | 6 989              | 15 407           |
| Financement public pour les paiements de location (note 7)                             | 979                | 978              |
| <b>Financement public des dépenses en immobilisations et les paiements de location</b> | <b>7 968 \$</b>    | <b>16 385 \$</b> |

### Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

|                                                                                             | 30 juin<br>2026   | 31 mars<br>2026   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Financement différé lié à l'exploitation</b>                                             |                   |                   |
| Solde à l'ouverture de la période                                                           | 33 032 \$         | 27 379 \$         |
| Financement public des charges d'exploitation                                               | 271 869           | 1 071 434         |
| Financement public lié aux charges d'exploitation constatées dans la performance financière | (274 014)         | (1 065 781)       |
| Variation nette des charges payées d'avance et des stocks                                   | (2 145)           | 5 653             |
| <b>Solde à la clôture de la période</b>                                                     | <b>30 887 \$</b>  | <b>33 032 \$</b>  |
| <b>Financement différé lié aux immobilisations</b>                                          |                   |                   |
| Solde à l'ouverture de la période                                                           | 418 406 \$        | 389 690 \$        |
| Financement public des dépenses en immobilisations                                          | 6 989             | 83 566            |
| Amortissement du financement différé lié aux immobilisations                                | (13 491)          | (54 850)          |
| <b>Solde à la clôture de la période</b>                                                     | <b>411 904 \$</b> | <b>418 406 \$</b> |
| <b>Financement différé total, fin d'exercice</b>                                            | <b>442 791 \$</b> | <b>451 438 \$</b> |

# Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

## 11. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale :

|                                                                        | Trimestres clos le |                   |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|
|                                                                        | 30 juin            |                   |
|                                                                        | 2026               | 2025              |
| <b>Services de contrôle et autres coûts connexes</b>                   |                    |                   |
| Paielements versés aux fournisseurs de services de contrôle            | 235 820 \$         | 220 581 \$        |
| Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle                        | 2 371              | 2 640             |
| Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables      | 1 360              | 977               |
|                                                                        | 239 551            | 224 198           |
| <b>Exploitation et entretien du matériel</b>                           |                    |                   |
| Entretien du matériel et pièces de rechange                            | 11 458             | 11 798            |
| CIZR                                                                   | 241                | 276               |
| Formation et certification                                             | 41                 | 434               |
|                                                                        | 11 740             | 12 508            |
| <b>Soutien des programmes et services généraux</b>                     |                    |                   |
| Frais relatifs aux employés                                            | 20 781             | 22 486            |
| Frais de bureau et frais informatiques                                 | 3 137              | 2 521             |
| Services professionnels et autres coûts liés aux affaires <sup>1</sup> | 1 563              | 1 263             |
| Autres frais administratifs <sup>2</sup>                               | 873                | 917               |
| Autres frais de location                                               | 552                | 476               |
| Communications et sensibilisation du public                            | 184                | 273               |
|                                                                        | 27 090             | 27 936            |
| <b>Amortissement</b>                                                   |                    |                   |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)                 | 13 038             | 12 445            |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)     | 794                | 840               |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 6)               | 580                | 585               |
|                                                                        | 14 412             | 13 870            |
|                                                                        | <b>292 793 \$</b>  | <b>278 512 \$</b> |

<sup>1</sup> Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association.

<sup>2</sup> Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

---

### 12. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. La juste valeur des instruments financiers dérivés de l'ACSTA se rapproche de la valeur comptable en raison de la nature des instruments.

Les instruments financiers dérivés de l'ACSTA sont classés comme étant de niveau 2 en fonction des données observables autre que les prix cotés. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, ou de l'exercice clos le 31 mars 2026.

### 13. Engagements contractuels

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, il n'y a pas eu de changements importants aux engagements contractuels de l'ACSTA, à l'exception de l'utilisation liée aux contrats concernant les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle, l'entretien de l'équipement et les pièces de rechange, et les activités liées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour une description de ces engagements contractuels, consulter la note 13 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

### 14. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions importantes suivantes avec des parties liées au cours de l'exercice :

#### Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA, tels qu'ils sont présentés à la note 10. Des crédits parlementaires à recevoir sont inclus dans les clients et aux débiteurs et sont présentés à la note 4.

#### Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 8.

Il n'y a eu aucune autre transaction au cours du trimestre.

## Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2026  
(en milliers de dollars canadiens)  
(non auditées)

### 15. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'établit comme suit :

|                                                           | Trimestres clos le |                    |
|-----------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
|                                                           | 2026               | 2025               |
| Clients et autres débiteurs <sup>1</sup>                  | 780 \$             | (61 675) \$        |
| Stocks <sup>2</sup>                                       | 139                | 1 052              |
| Dépenses payées d'avance                                  | 2 006              | 540                |
| Fournisseurs et autres créditeurs <sup>2</sup>            | (942)              | (17 874)           |
| Retenues de garantie <sup>3</sup>                         | 8                  | -                  |
| Financement différé lié à l'exploitation                  | (2 145)            | (1 592)            |
| Revenu différé - autres services de contrôle <sup>4</sup> | 1 212              | -                  |
|                                                           | <b>1 058 \$</b>    | <b>(79 549) \$</b> |

<sup>1</sup> La variation des clients et autres débiteurs exclut un montant de 9 394 \$ (385 \$ en 2025) pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ce montant a trait aux activités d'investissement.

<sup>2</sup> La variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut un montant de 12 402 \$ (2 177 \$ en 2025) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ce montant se rattache aux activités d'investissement.

<sup>3</sup> La variation des retenues de garantie exclut un montant de 79 \$ (0 \$ en 2025) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, puisque ce montant se rattache aux activités d'investissement.

<sup>4</sup> La variation au titre du revenu différé – autres services de contrôle exclut un montant de 2 389 \$ (0 \$ en 2025) en lien avec l'acquisition d'immobilisations corporelles puisque ce montant se rapporte à des activités d'investissement.